

**ÉTAT D’AVANCEMENT DE LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS DÉFINIES DANS LA COMMUNICATION DE LA COMMISSION SUR**

**LE SOUTIEN À LA PRÉVENTION DE LA RADICALISATION CONDUISANT À L'EXTRÉMISME VIOLENT**

**[COM(2016) 379 final du 14.6.2016]**

| **Actions clés** | | **Calendrier** | | **Description/État d’avancement** |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| 1.1. Le centre d’excellence du réseau de sensibilisation à la radicalisation (RSR) aidera les États membres à concevoir et à mettre en œuvre des actions de prévention efficaces. | | En cours | | En 2016, le réseau de sensibilisation à la radicalisation a fourni 19 services de soutien aux États membres.  En 2017, le réseau de sensibilisation à la radicalisation prévoit de fournir 20 services de soutien de ce type, dans le cadre d’ateliers, de sessions de formation des formateurs et de missions d’experts. |
| 1.2. Le centre d’excellence du réseau de sensibilisation à la radicalisation fournira des lignes directrices et des manuels relatifs à la mise en place de structures interservices. | | En cours | | En 2016 et 2017, le réseau de sensibilisation à la radicalisation a publié un certain nombre de documents de réflexion (notamment sur la lutte contre la radicalisation en milieu carcéral et en période de probation, la manière de créer des structures de coopération interservices au niveau local, les contre-discours, la formation des agents de police, la lutte contre la radicalisation en milieu scolaire, etc.), qui sont accessibles à l’adresse suivante: <https://ec.europa.eu/home-affairs/what-we-do/networks/radicalisation_awareness_network/ran-papers_en>  Le 19 juin 2017, le réseau a présenté un manuel sur les réponses à apporter au phénomène du retour des combattants étrangers afin d’aider les États membres à relever les défis posés par ce phénomène. Ce manuel donne un aperçu des approches des acteurs de terrain pour faire face aux différents cas de figure de personnes de retour des zones de conflit. |
| 1.3. Le centre d’excellence du réseau de sensibilisation à la radicalisation mettra sur pied une plateforme d’échange d’expériences et de bonnes pratiques et continuera à recenser les travaux de recherche sur la radicalisation. | | En cours | | En 2016, le réseau de sensibilisation à la radicalisation a établi un relevé des derniers résultats de la recherche et des lacunes dans les domaines de recherche utiles aux travaux de ses différents groupes de travail. |
| 2.1. Mise en place d’un répertoire des stratégies de prévention au niveau national, régional ou local | | En cours | | Une première version du répertoire des stratégies nationales de prévention a été mise en place et est accessible en ligne: <http://ec.europa.eu/dgs/home-affairs/what-we-do/networks/radicalisation_awareness_network/ran-and-member-states/repository/index_en.htm> ).  Son contenu sera mis à jour régulièrement. |
| 2.2. Mise en place de réseaux de professionnels | | En cours | | Le centre d’excellence du réseau de sensibilisation à la radicalisation (RSR) a été créé pour soutenir le réseau. Le RSR continue d’apporter une aide sur mesure aux États membres aux fins, entre autres, de la mise en place de réseaux nationaux de professionnels. |
| 2.3. Mise en place des points de contact nationaux/régionaux dans les États membres | | En cours | | Lancement en février 2017 du réseau des décideurs politiques en matière de prévention. |
| 3.1. Mobilisation de la recherche dans le cadre du programme Horizon 2020 sur les causes profondes complexes de la radicalisation violente, afin de fournir des outils concrets permettant de réaliser des interventions plus éclairées | | En cours | | Le programme de travail «Sociétés sûres» d’Horizon 2020 pour la période 2016-2017 comprend un volet relatif à la définition d’une approche globale de la radicalisation violente dans l’UE. Quatre projets d’un montant total de 12 000 000 EUR ont été sélectionnés récemment: PERICLES, MINDb4ACT, PRACTICIES et TRIVALENT.  La Commission lance à présent la réflexion sur le programme de travail pour la période 2018-2019/20 dans le cadre duquel la recherche en matière de lutte contre la radicalisation jouera un rôle essentiel.  Le programme de travail d’Horizon 2020 «Des sociétés ouvertes à tous, innovantes et capables de réflexion» pour la période 2016-2017 prévoit deux thèmes de recherche utiles, à savoir les contextes sociétaux de la radicalisation et l’interaction entre sécularisation et radicalisation religieuse, deux tendances observées au niveau mondial.  D’autres recherches s’inscrivent dans le cadre du réseau Eurydice, qui fournit des informations sur les systèmes éducatifs et les politiques de l’éducation dans l’UE. |
| 4.1. Dans le cadre du forum de l'Union sur l’internet: mettre au point une plateforme commune de signalement afin d’accroître la rapidité et l’efficacité du processus de signalement | | En cours | | Quatre des grandes entreprises du secteur (Facebook, Twitter, Google et Microsoft) ont mis au point le prototype d’une «base de données d’empreintes numériques (hashes)» afin de contribuer à empêcher qu’un contenu à caractère terroriste supprimé d’un site ne puisse être tout bonnement rechargé sur un autre. Cet outil est opérationnel et les entreprises en question s’attachent à présent à rallier d’autres entreprises de taille plus modeste. |
| 4.2 Dans le cadre du forum de l'Union sur l’internet: mettre en place un programme d’autonomisation de la société civile visant à donner une impulsion sensible au programme de formation et au soutien des partenaires de la société civile, afin d’accroître le volume de discours alternatifs positifs efficaces fournis en ligne | | En cours | | Le programme d’autonomisation de la société civile (CSEP) a été lancé les 15/16 mars 2017, dans le but d’aider les acteurs de la société civile à contrecarrer plus efficacement les discours terroristes en ligne. Il comprendra des formations dispensées par le centre d’excellence du réseau de sensibilisation à la radicalisation, avec le soutien du réseau européen des communications stratégiques et en étroite collaboration avec les partenaires du secteur. Un appel à propositions sera lancé dans une deuxième phase (T2/3 2017) et l’efficacité du programme sera ensuite évaluée. |
| 4.3 **Mesure supplémentaire dans le cadre de l’action clé 4:**  Mener des recherches ciblées sur l’utilisation de l’internet par les terroristes | | En cours | | Dans le cadre du projet Voxpol relevant du 7e programme-cadre, les résultats d’une première phase de recherche ont été présentés au forum de l’Union sur l’internet le 8 décembre 2016. Ces résultats donnaient principalement un aperçu du terrorisme et de l’extrémisme violent en 2016, rendaient compte des comportements en ligne des terroristes condamnés et présentaient les tendances futures. |
| 5.1. Le centre d’excellence du réseau de sensibilisation à la radicalisation fournira une plateforme d’échange d’expériences et de bonnes pratiques en ce qui concerne le renforcement de l'éducation aux médias et de la réflexion critique sur l’internet. | | En cours | | Le groupe de travail «Éducation» du réseau de sensibilisation à la radicalisation a organisé une réunion de grande ampleur sur la citoyenneté, l’éducation aux médias et la réflexion critique en novembre 2016.  Dans le cadre du groupe de travail «Éducation et formation 2020» sur la promotion de la citoyenneté et des valeurs communes de liberté, de tolérance et de non-discrimination par l’éducation, une activité d’apprentissage par les pairs a été organisée aux Pays-Bas sur l’éducation aux médias en avril 2016, laquelle a été suivie par les conclusions du Conseil «Éducation» de mai 2016. |
| 5.2. Le centre d’excellence du réseau de sensibilisation à la radicalisation mettra au point une campagne à l’échelle européenne destinée à renforcer la résilience face à la radicalisation en ligne, afin de proposer des discours alternatifs ou d'autres actions (campagne «Exit Hate»). | | En cours | | La campagne pilote de six semaines «EXIT HATE», plateforme visant à présenter des initiatives et des histoires positives (notamment pour et par les jeunes) de toute l’Europe qui promeut des contre-discours à la propagande extrémiste, a été lancée en septembre 2016. |
| 6.1. La Commission et les entreprises concernées du secteur informatique contrôleront les engagements publics pris dans le code de conduite pour lutter contre les discours haineux illégaux en ligne, ainsi que leur incidence. | | En cours | | Les résultats du deuxième suivi de la mise en œuvre du code de conduite ont été présentés le 31 mai 2017 et ont montré les progrès importants réalisés en termes de taux de suppression et de rapidité. Parallèlement, il est nécessaire de continuer d’axer les travaux sur l’amélioration de la transparence et du retour d’informations aux utilisateurs (voir point 6.2).  Le Conseil a dégagé une orientation générale sur la proposition de révision de la directive sur les services de médias audiovisuels (SMAV) le 23 mai 2017. L’un des objectifs de la proposition de modification de la directive SMAV est d’amener les plateformes de partage de vidéos à prendre des mesures appropriées pour protéger les citoyens contre l’incitation à la violence ou à la haine (signalement et/ou rapport). |
| 6.2. La Commission et les entreprises concernées du secteur informatique amélioreront la transparence dans l’application des procédures de notification et de retrait. | | En cours | | Les prochains travaux concernant les entreprises du secteur informatique porteront sur les procédures à l’égard de certains utilisateurs concernés par des notifications ainsi que contre le grand public et promouvront les contre-discours et les discours alternatifs. L’examen à mi-parcours de la mise en œuvre de la stratégie pour le marché unique numérique, publié le 10 mai 2017, a confirmé la nécessité de continuer de veiller à des exigences minimales de procédure concernant la notification et l’action par les intermédiaires en ligne. |
| ***Action supplémentaire 1 sur la dimension «en ligne»:***  Soutenir la société civile dans ses efforts de suivi et de diminution de l’attrait et de l’incidence des discours de haine par l’intermédiaire du programme «Droits, égalité et citoyenneté» | | En cours | | En 2017, la Commission a porté le financement consacré à la lutte contre le racisme et la xénophobie à 7 000 000 EUR, dont 1 500 000 EUR spécifiquement consacrés à la lutte contre les discours de haine en ligne, notamment par l’élaboration de contre-discours. |
| ***Action supplémentaire 2 sur la dimension «en ligne»:***  Continuer à financer l’équipe de conseil en communication stratégique/le réseau des communications stratégiques, pour l’élaboration d’un cadre d’action approprié, de campagnes de communication ou d’initiatives individuelles | | En cours | | Le réseau européen des communications stratégiques (ESCN), projet mené par la Belgique, s’appuie sur le projet d'équipe de conseil en communication stratégique sur la Syrie (SSCAT) visant à organiser et à faciliter la création d’un réseau d’États membres pour échanger de bonnes pratiques sur l’utilisation des communications stratégiques pour lutter contre le terrorisme et l’extrémisme violent. Il est cofinancé par une subvention à l’action (montant maximal de 1 150 000 EUR) au titre du volet «Police» du Fonds pour la sécurité intérieure (FSI-Police). |
| 7 Le centre d’excellence du réseau de sensibilisation à la radicalisation échangera des bonnes pratiques et formulera des recommandations sur la prévention de la radicalisation à l'intention des professionnels de première ligne (y compris, le cas échéant, les juges et les procureurs), couvrant le secteur carcéral et de la probation. | | En cours | | Le groupe de travail «Prisons et probation» du réseau de sensibilisation à la radicalisation continue à encourager les échanges de bonnes pratiques entre les professionnels et fera rapport sur ses activités à la fin de 2017.  Le programme «Justice » prévoit des subventions de fonctionnement en faveur de l’Organisation européenne des services pénitentiaires et correctionnels (EuroPris), qui rassemble les administrations pénitentiaires, et de la Confédération européenne de la probation (CEP). Ces organisations convoquent régulièrement des réunions de professionnels pour examiner des questions liées à la radicalisation.  Le programme Erasmus+ soutient des programmes de formation en milieu carcéral, visant à prévenir et à combattre la radicalisation. Le projet de prévention de la radicalisation en milieu carcéral (R2PRIS) a été lancé en décembre 2015 afin d’aider le personnel de première ligne (agents pénitentiaires, personnel éducatif et psychologues, assistants sociaux, etc.) à repérer, signaler et interpréter les signes de radicalisation et à y répondre de manière appropriée. Ce projet est mis en œuvre dans cinq pays (le Portugal, la Norvège, la Turquie, la Belgique et la Roumanie) et prévoit 160 sessions de formation d’ici août 2018. |
| 8 Apporter un soutien financier pour aider les États membres à mettre au point des outils d’évaluation des risques | | En cours | | Conformément à l’orientation stratégique relative à la prévention de la radicalisation en milieu carcéral et à l’intégration de la réinsertion dans la réponse pénale, la Commission a lancé deux appels à propositions en **2015** dans le cadre du programme «Justice» pour la période 2014-2020:   * + - 1. JUST/2015/JCOO/AG/TERR: subventions à l’action destinées à soutenir la coopération judiciaire en matière pénale relative à la réponse pénale au terrorisme et à la radicalisation violente (budget de 1 000 000 EUR; trois projets sélectionnés).       2. JUST/2015/JTRA/AG/EJTR: subventions à l’action destinées à soutenir la formation judiciaire européenne (budget de 1 500 000 EUR disponibles pour les volets «aspects judiciaires de la lutte contre le terrorisme et la criminalité organisée» et «prévention de la radicalisation en prison» — cinq projets sélectionnés).   En 2016, il n’y a eu qu’un seul appel pour la coopération judiciaire (JUST-JCOO-TERR-AG-2016) avec un budget de 4 000 000 EUR, qui comprend également la formation judiciaire dans le domaine de la radicalisation (10 projets ont été sélectionnés et trois ont été placés sur la liste de réserve).  Dans le programme de travail annuel «Justice» pour 2017 (au titre de la coopération judiciaire en matière pénale), la priorité est donnée à l’efficacité de la contribution au programme européen en matière de sécurité en ce qui concerne les réponses judiciaires apportées au terrorisme, notamment s’agissant de la lutte contre le financement du terrorisme et le renforcement de la prévention de la radicalisation, en particulier en milieu carcéral. |
| 9 Soutenir l'élaboration de programmes d'éducation et de formation en milieu carcéral (y compris de formation professionnelle) afin que les détenus puissent plus facilement se réintégrer dans la société | | En cours | | Le programme Erasmus+ peut soutenir des projets d’éducation et de formation des adultes qui peuvent viser des mesures de mise à niveau des compétences et de réintégration des détenus. Plusieurs projets (sélectionnés dans le cadre de l’appel 2016 du programme Erasmus+ dans le domaine de l’inclusion sociale) ont été lancés en janvier 2017, pour un montant total de 1 300 000 EUR.  Le Fonds social européen soutient un large éventail de mesures d’inclusion sociale liées à la déradicalisation et à la réinsertion professionnelle après la prison. |
| 10 Soutenir l'élaboration de programmes de réinsertion pour prisonniers par les États membres et l’échange de bonnes pratiques et de politiques dans le domaine de l’exécution des sanctions pénales | En cours | | Des financements pour l'élaboration de programmes de réinsertion et l’échange de bonnes pratiques sont apportés par la Commission, voir l’action clé 8. | |
| 11 Encourager le partage des informations au sein d'Eurojust par des procureurs spécialisés | | En cours | | Eurojust continuera à rassembler ses correspondants nationaux pour les questions de terrorisme afin de poursuivre l’échange de vues lors de réunions tactiques. Eurojust continuera à publier:  • l’outil de suivi des condamnations pour terrorisme (TCM);  • les rapports sur les combattants étrangers. |
| ***Action supplémentaire concernant les prisons:***  Soutenir la formation des agents pénitentiaires et de probation et celle des juges et des procureurs | | En cours | | En mai 2016, la Commission a organisé une conférence sur la formation des formateurs à la lutte contre le terrorisme et la radicalisation et elle collabore actuellement avec le réseau européen d’établissements de formation pénitentiaire EPTA, Europris et la Confédération européenne de la probation afin de mettre en place une coopération transfrontière plus durable en matière de formation des agents pénitentiaires et de probation aux mesures de déradicalisation.  Les réseaux RSR et EPTA et l’organisation EuroPris élaborent actuellement une série d’interventions et d’actions de formation à l’intention des professionnels intervenant en milieu carcéral.  Le RSR et le consortium IMPACT Europe forment les acteurs concernés dans les États membres aux interventions d’évaluation afin de prévenir et de combattre la radicalisation en milieu carcéral et dans le contexte de la probation.  Afin d’accélérer la mise en place de tous les projets qui sont mis en évidence dans les conclusions du Conseil sur la justice pénale, la Commission met des ressources financières à disposition (plus de 6 500 000 EUR en 2015 et 2016). |
| 12 Proposer une recommandation du Conseil visant à renforcer l’inclusion sociale et à promouvoir les valeurs fondamentales de l’Europe grâce à l’éducation et à la formation non formelle | | Fin 2017 | | Des travaux préparatoires sont en cours, en particulier dans le cadre du groupe de travail «Éducation et formation 2020» sur la promotion de la citoyenneté et des valeurs communes de liberté, de tolérance et de non-discrimination par l’éducation. Une consultation publique en ligne d’une durée de 12 semaines a été lancée le 19 mai 2017. |
| 13 Mettre à disposition, grâce à Erasmus+, plus de 400 000 000 EUR en 2016 en faveur de partenariats transnationaux destinés à élaborer des approches et pratiques innovantes sur le terrain, en accordant la priorité à l’inclusion sociale, à la promotion de valeurs communes et à la compréhension interculturelle. Erasmus+ permettra d’intensifier les actions mises sur pied sur le terrain, avec une enveloppe spécifique de 13 000 000 EUR en 2016. | | En cours | | La mise en œuvre de la déclaration de Paris est une priorité transversale du programme Erasmus+. Des appels à propositions ciblés ont été lancés pour soutenir l’inclusion et les valeurs fondamentales (action clé 2, avec plus de 200 000 000 EUR alloués en 2016). Les projets sélectionnés ont commencé en 2016 ou commenceront en 2017.  En outre:  - Un appel d’un montant de 13 000 000 EUR aux fins de la diffusion, de la reproduction et de l’intensification des bonnes pratiques sur le terrain (action clé 3) a suscité un grand intérêt de la part des parties prenantes et a été conclu en juillet 2016 (35 projets ayant été sélectionnés).  - Deux priorités axées sur des objectifs spécifiques de la déclaration de Paris font l’objet d’un appel multisectoriel en vue d’expérimentations politiques au niveau européen, 5 projets ayant été sélectionnés (4 en matière d’éducation et de formation, 1 dans le domaine de la jeunesse).  En 2017, le programme Erasmus+ continue à soutenir des partenariats transnationaux à titre de priorité transversale (action clé 2). En outre, 10 000 000 EUR seront consacrés à la diffusion, la reproduction et l’intensification des bonnes pratiques existantes sur le terrain (action clé 3) pour promouvoir les écoles inclusives et démocratiques (appel clôturé en mai 2017, la sélection est en cours). |
| 14 Mettre en place un réseau destiné à faciliter les contacts directs avec des personnes véhiculant un modèle positif dans les écoles, les mouvements de jeunesse, les clubs sportifs et les prisons | | En cours | | L’objectif de cette action est de constituer des réserves de personnes véhiculant un modèle positif, prêtes à se lancer dans des activités visant à promouvoir l’inclusion sociale, à prévenir l’exclusion et la radicalisation, ainsi qu’à encourager la citoyenneté active et l’engagement en faveur de valeurs communes. L’initiative est mise en œuvre progressivement par les agences nationales Erasmus+ tout au long de la période 2017-2018.  La plateforme «RSR Jeunes» visant à permettre aux jeunes de jouer un rôle actif dans la prévention de la radicalisation a été lancée au sein du réseau européen de sensibilisation à la radicalisation (RSR). Conférence de haut niveau sur la radicalisation le 9 novembre 2016. En conséquence, le «RSR Jeunes ambassadeurs» élaborera des recommandations et coorganisera des réunions où les participants seront invités à donner leur avis et à formuler des recommandations sur les réponses politiques et le travail des professionnels. Le «RSR Jeunes» interagit avec d’autres organisations et initiatives telles que l’initiative *Extremely Together* de la Fondation Kofi Annan, YouthCAN et les Jeunes ambassadeurs de l’OSCE. |
| 15 Favoriser l’octroi de crédits aux étudiants pour le volontariat et l’élaboration de programmes qui combinent contenu académique et engagement civique grâce à Erasmus+ | | En cours | | La Commission, en étroite coopération avec les agences nationales Erasmus+ et des établissements d’enseignement supérieur, sensibilisera au système européen de transfert et d'accumulation des crédits pour l’apprentissage non formel, y compris le volontariat. Dans le cadre de la révision en cours du supplément au diplôme (supplément de l’enseignement supérieur utilisé dans les 48 pays du processus de Bologne/espace européen de l'enseignement supérieur»), la Commission encouragera la reconnaissance du «volontariat» ou d’apprentissages non formels similaires formant une partie d'une certification. |
| ***Action supplémentaire 1 concernant l’éducation:***  Former les enseignants pour faire face à la diversité dans les salles de classe et transmettre des valeurs communes à leurs élèves et pour détecter les premiers signes de radicalisation et continuer de soutenir l’échange de bonnes pratiques par l’intermédiaire d’eTwinning et au sein du groupe de travail sur l’éducation du réseau européen de sensibilisation à la radicalisation (RAN EDU) | | En cours | | Financée au titre du programme Erasmus+, la plateforme internet eTwinning a, ces 12 dernières années, mis en relation plus de 470 000 enseignants et plus de 180 000 écoles dans toute l’Europe. Le potentiel d’eTwinning sera pleinement exploité en mettant davantage l’accent sur les thèmes liés à la citoyenneté, dans le but de permettre aux enseignants de véritablement devenir les acteurs d’une éducation plus inclusive et plus démocratique. À cette fin, le thème annuel pour 2017 est l’inclusion.  En 2017, le groupe de travail «Éducation» du réseau de sensibilisation à la radicalisation (RSR) mettra principalement l’accent sur des types de formation destinés aux enseignants, sur le rôle de l’enseignement supérieur dans le domaine de la lutte contre la radicalisation et sur l’éducation aux médias et la réflexion critique. En 2017, le programme du RSR pour l’éducation sera mis à jour («Education Manifesto 2.0») et formulera des orientations pratiques à l’intention des écoles, des enseignements tirés et des recommandations. |
| ***Action supplémentaire 2 concernant l’éducation:***  Travailler en étroite collaboration avec le Conseil de l’Europe et l’Unesco afin de mieux mettre en œuvre les instruments existants conçus pour apporter un soutien aux enseignants | | En cours | | Dans le cadre du groupe de travail «Éducation et formation 2020» sur la citoyenneté et les valeurs communes, la Commission collabore étroitement avec le Conseil de l’Europe et l’Unesco afin de mieux exploiter les synergies et de tirer le meilleur parti des outils existants (y compris le guide à l’intention des enseignants).  Le réseau de sensibilisation à la radicalisation a apporté son expertise aux fins de l’élaboration du guide de l’enseignant de l’Unesco sur la prévention de la radicalisation violente («A teacher’s Guide on the Prevention of violent radicalisation»), qui a été publié en 2016 et qui donne, entre autres, des orientations concernant la gestion du débat en classe et les messages clés à faire passer. |
| 16 Continuer à coopérer avec le Parlement européen et le Conseil en vue de l’adoption de la directive visant à lutter contre la discrimination | | En cours | | La Commission continuera à apporter un soutien technique aux présidences du Conseil afin d’améliorer le texte de la proposition de directive, tout en œuvrant à l’obtention d’un accord politique au sein du Conseil. |
| 17 Favoriser l’inclusion sociale de groupes défavorisés grâce à des mesures stratégiques et en utilisant le Fonds social européen (FSE) et le programme pour l’emploi et l’innovation sociale | | En cours | | Dans le cadre des groupes de travail ad hoc (sur les écoles et sur l’éducation à la citoyenneté) du programme «Éducation et formation 2020», l’accent est mis sur l’inclusion de groupes défavorisés.  Le Fonds social européen ainsi que le programme pour l’emploi et l’innovation sociale investissent dans l’inclusion sociale de groupes défavorisés (réseau de lutte contre la pauvreté, renforcement des capacités des organisations non gouvernementales s’occupant de ces groupes, projets spécifiques dans les États membres au titre du FSE, activités de sensibilisation, etc.). |
| 18 Augmenter le soutien aux organisations et aux animateurs socio-éducatifs, en particulier en mettant au point une boîte à outils | | En cours | | Un rapport accompagné d’une boîte à outils pratique a été publié en février 2017. Cette boîte à outils vise à fournir des orientations et des conseils aux animateurs socio-éducatifs amenés à travailler avec des jeunes exposés au risque de radicalisation violente. Les recommandations adressées aux autorités du niveau local au niveau européen mettent l’accent sur la coopération entre les différents secteurs afin de prévenir efficacement la radicalisation violente chez les jeunes.  Le groupe de travail du réseau de sensibilisation à la radicalisation (RSR) sur les familles, les jeunes et les communautés s’appuiera sur la boîte à outils susmentionnée pour élaborer un programme du RSR sur la participation des jeunes et l’animation socio-éducative dans la prévention de la radicalisation. |
| 19 Renforcer le service volontaire européen en augmentant son budget | | En cours | | En 2016, priorité a été donnée aux projets visant à soutenir la mise en œuvre de la déclaration de Paris.  En 2017, le budget du service volontaire européen (SVE) a été sensiblement augmenté.  Depuis le lancement du corps européen de solidarité en décembre 2016, quelque 30 000 jeunes citoyens originaires de tous les États membres se sont inscrits pour y participer. D’ici à 2020, 100 000 jeunes citoyens au total devraient avoir participé à ses volets «volontariat» et professionnel. |
| 20 Proposer de revoir le système d’information Schengen afin d'en accroître la valeur ajoutée dans le domaine de la répression et de la lutte contre le terrorisme | | En cours | | Des propositions législatives ont été adoptées par la Commission le 21 décembre 2016.  Négociations législatives en cours. |
| 21 Il convient que les États membres échangent de manière proactive avec les autres États membres et, le cas échéant, avec Europol toutes les informations utiles sur les condamnés remis en liberté soupçonnés de radicalisation ou les individus radicalisés connus, afin d’assurer la surveillance étroite de ceux qui représentent un risque élevé. | | En cours | | Dans le cadre des travaux du réseau de sensibilisation à la radicalisation sur des documents d’orientation et des outils à l’intention des décideurs politiques pour la mise en place de structures interservices, la question de l’amélioration de l’échange d’informations sur les individus radicalisés constitue l’une des priorités. Les résultats de ces travaux ont été présentés et examinés lors de la dernière conférence de haut niveau du réseau de sensibilisation à la radicalisation en novembre 2016.  Le centre européen de lutte contre le terrorisme (ECTC), au sein d'Europol, vise à devenir une plateforme d’information centrale pour la lutte contre le terrorisme dans l'UE, notamment en ce qui concerne l’information du point de contact «Voyageurs» ainsi que l’analyse des risques de radicalisation. Le système d’information Europol (SIE) peut être utilisé comme répertoire central des données en matière répressive comprenant la liste récapitulative de tous les combattants terroristes étrangers connus ou présumés.  La directive relative à la lutte contre le terrorisme, adoptée le 7 mars 2017, renforce l’obligation faite aux États membres de transmettre de manière proactive aux autres États membres toutes les informations utiles concernant les infractions terroristes. Elle fait aussi obligation à l’État membre qui reçoit l’information de prendre les mesures de suivi appropriées. |
| 22 Soutenir les organisations internationales dans leur action de lutte contre l’extrémisme violent | | En cours | | L’UE prend une part active dans les efforts des Nations unies, du Conseil de l’Europe et de l’Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe pour lutter contre l’extrémisme violent.  La Commission cogère, avec le Conseil de l’Europe, un programme connexe sur les droits de l’homme et l’éducation à la citoyenneté.  Le centre d’excellence du réseau de sensibilisation à la radicalisation a établi des relations de travail avec des organisations internationales afin de créer des synergies entre leurs travaux respectifs dans le domaine de la lutte contre l’extrémisme violent - dont Europris, l’Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe et le Conseil de l’Europe (notamment en ce qui concerne les activités du congrès des villes). |
| 23 Initiatives complémentaires pour concentrer les instruments financiers extérieurs de l’UE sur la prévention de la radicalisation violente | | En cours | | Au niveau international, l’UE demande que l’accent soit mis nettement sur la prévention de l’extrémisme violent et sur la lutte contre ce phénomène (P/CVE) dans le cadre des dialogues politiques et des programmes d’assistance. L’UE a soutenu le plan d’action du Secrétaire général des Nations unies pour la prévention de l’extrémisme violent et la mise en place de plans d’action P/CVE nationaux et régionaux. L’UE inscrit la prévention de l’extrémisme violent et la lutte contre ce phénomène dans son action. Elle a renforcé les capacités de la task force StratComm Sud, notamment en arabe pour promouvoir des discours positifs. En ce qui concerne les instruments financiers:  — Le fonds fiduciaire d’urgence de l’UE pour l’Afrique a constitué une occasion unique de dialoguer activement avec les pays tiers menacés et de s’attaquer aux causes profondes de la radicalisation. Des efforts continuent d’être déployés afin de mettre à profit l’expérience acquise à l’intérieur de l’UE (par exemple, par l’intermédiaire du RSR) dans un contexte extérieur.  — En 2016, le réseau de sensibilisation à la radicalisation a soutenu des missions d’experts sur la radicalisation en Turquie et en Tunisie. La mission de suivi auprès de ces deux pays se poursuivra en 2017. Les efforts déployés dans les pays des Balkans occidentaux pour définir des politiques et des conditions-cadres aux fins de la coopération interservices sont soutenus à travers le projet Première Ligne et l’assistance fournie par le réseau de sensibilisation à la radicalisation.  — Instrument de préadhésion (IAP): un projet IAP régional a été approuvé en 2016 pour soutenir la prévention de l’extrémisme violent et la lutte contre ce phénomène dans les Balkans occidentaux, partager l’approche du réseau de sensibilisation à la radicalisation et améliorer la résilience par l’implication des communautés et, plus largement, de la société; sensibiliser aux risques inhérents à la radicalisation en milieu scolaire et chez les jeunes, former les responsables religieux à la lutte contre l’extrémisme violent et créer des plateformes internet destinées à prévenir l’extrémisme violent et le terrorisme et à lutter contre ces phénomènes.  — Dans le cadre des programmes nationaux de l’IAP, l’UE aidera le Kosovo à renforcer ses mesures de déradicalisation dans les services d’exécution des peines et de probation; l’ancienne République yougoslave de Macédoine, dans la mise en œuvre de sa stratégie nationale de lutte contre le terrorisme; et l’Albanie, en apportant aux services répressifs et de renseignement une assistance en matière de lutte contre le terrorisme grâce au projet de l’UE d’assistance à la police albanaise «PAMECA»[[1]](#footnote-1)[1].  — La délégation de l’UE en Albanie a octroyé deux subventions de 300 000 EUR chacune afin de donner à des organisations de la société civile et organismes publics de sécurité des moyens pour lutter contre l’extrémisme et la radicalisation.  — En Bosnie-et-Herzégovine, un projet financé par l’UE et portant sur le risque de radicalisation dans la prison de Zenica est mené en coopération avec la communauté musulmane; il est prévu d’associer les jeunes à la prévention de la radicalisation.  — L’UE intègre également la lutte contre le terrorisme/contre l’extrémisme violent dans les projets menés avec la société civile et les acteurs non liés à la sécurité. Dans le cadre de la facilité régionale IAP de soutien à la société civile (TACSO), des programmes consacrés à la lutte contre l’extrémisme violent sont lancés au niveau national (en Albanie par exemple) ou régional.  - Instrument européen de voisinage: un projet pilote de l’UNICRI (5 000 000 EUR) pour la prévention de l’extrémisme violent dans la région du Sahel et du Maghreb.  — La Commission finance un grand nombre de programmes, par exemple au Moyen-Orient et en Afrique du Nord ou en Afrique (Maghreb, Sahel, Nigeria, Niger et Tchad).  L’instrument européen pour la démocratie et les droits de l’homme (IEDDH) soutient également des programmes dans ce domaine, tels que:  — *Engaging Youth* visant à mobiliser les jeunes en faveur des droits de l’homme et de la cohésion sociale (600 000 EUR — devant être lancé et mis en œuvre jusqu’en 2019). Partenaire chargé de la mise en œuvre: Generations for Peace.  - *Beyond Radicalisation:* *Youth in Lebanon Speak Up!* (600 000 EUR — devant être lancé et mis en œuvre jusqu’en 2019). Partenaire chargé de la mise en œuvre: Deutsche Welle.  *— La jeunesse sahraouie, acteur central de la résolution pacifique du conflit — Algérie, Tindouf; société civile* - ciblant les camps de réfugiés sahraouis, à Tindouf, (96 000 EUR; 2016 – 2018). Mise en œuvre par Oxfam-Solidariteit.  — Voix du Sud, Voix du Nord pour un meilleur vivre ensemble en Algérie pour garantir la démocratie en Algérie (500 000 EUR; devant être lancé et mis en œuvre jusqu’en 2018). |
| 24 Continuer à soutenir les initiatives du Forum mondial de lutte contre le terrorisme en matière de prévention et de lutte contre l’extrémisme violent | | En cours | | L’UE apporte un soutien continu à la prévention de l’extrémisme violent et à la lutte contre ce phénomène au niveau local dans le cadre des initiatives du Forum mondial de lutte contre le terrorisme (GCTF), notamment Hedayah, le centre international d’excellence pour la lutte contre l’extrémisme violent, et le Fonds mondial pour la mobilisation et la résilience communautaires (GCERF). En particulier, le mécanisme d’octroi de subventions d’Hedayah soutient actuellement des initiatives de terrain en Asie centrale, dans les Balkans occidentaux et en Géorgie grâce à un financement de l’UE. L’UE soutient également les activités du GCERF au Bangladesh, au Kenya, au Kosovo, au Mali et au Nigeria, ainsi qu’une initiative innovante du secteur privé visant à mobiliser des cofinancements du secteur privé en faveur des activités du GCERF.  L’UE copréside le groupe de travail du GCTF s’intéressant à la Corne de l’Afrique (ainsi qu’à la Turquie) et est membre du groupe de travail du GCTF sur la lutte contre l’extrémisme violent. Les questions touchant à la prévention de l’extrémisme violent et à la lutte contre ce phénomène (notamment chez les jeunes et les femmes) constituent un volet majeur des travaux menés au sein du groupe de travail portant sur la Corne de l’Afrique. L’UE organise durant l’été 2017 deux ateliers à l’intention des principales parties prenantes de la région en vue de promouvoir un recueil de bonnes pratiques du Forum mondial de lutte contre le terrorisme intitulé «Life Cycle of Radicalisation». |
| 25 Étendre encore les réseaux eTwinning Plus à une série de pays du voisinage de l’UE | | En cours | | L’instrument eTwinning Plus (qui couvre déjà la Tunisie, l’Azerbaïdjan, la Géorgie, l’Ukraine, l’Arménie et la Moldavie) sera étendu à d’autres pays du partenariat euro‑méditerranéen. Des discussions ont déjà été entamées avec l’Algérie. |
| 26 Lancer une étude de faisabilité relative à des échanges virtuels dans le cadre d'Erasmus+, en vue de promouvoir le dialogue en ligne entre les jeunes, l’objectif étant d’atteindre 200 000 jeunes en 2019 | | En cours | | L’étude de faisabilité a été achevée. Elle envisage plusieurs options quant à la manière de tester, puis de déployer complètement cette initiative, qui couvre des aspects essentiels tels que le recrutement des participants, le recrutement et la formation des facilitateurs, le contenu nécessaire pour faire en sorte de sensibiliser davantage les participants aux aspects interculturels, les plateformes informatiques nécessaires et la forme de reconnaissance à accorder aux participants pour leur participation. L’objectif est de tester d’abord l’initiative avec 1 000-2 000 jeunes en 2018, puis de la déployer complètement jusqu’à la fin de 2019. |

1. [1] Pour de plus amples informations, voir <http://pameca.org.al/>. [↑](#footnote-ref-1)